



NOTICE D'INSTALLATION D'UNE

TRAVERSE PNEUMATIQUE

La présente notice ne serait constituer un document contractuel, le fabricant se réserve la possibilité d'apporter sans préavis toute modification qu'il jugerait utile.



DEPARTEMENT ECLAIREMENT ZENITHAL ET DESENFUMAGE INCENDIE

"Entre 2 villes"-F-02270 Sons et Ronchères- Tél. (33) 03 23 21 79 90- Fax : (33) 03 23 20 51 18- <http://www.skydomeaxt.com>



Siège social : 8, avenue Félix d'Hérelle - 75016 Paris - S.A au Capital de 15.484.334 € - RCS PARIS B 351 844 527 - TVA/VAT/IVA/Mvst : FR 60 351 844 527C

AVANT PROPOS :

La traverse pneumatique est un mécanisme d'ouverture et de fermeture complètement intégré dans la hauteur de la costière. Ainsi, ne dépassant pas, elle ne gêne en rien les passages des différents réseaux et la disposition des équipements éventuels en sous face de plafond.

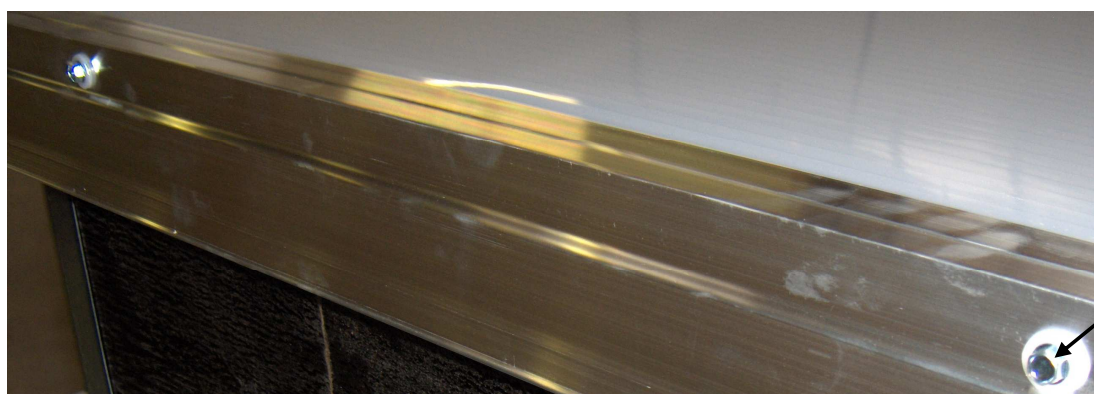
Le dispositif doit être installé selon les prescriptions SKYDOME® du présent document.

LA POSE D'UNE TRAVERSE PNEUMATIQUE

La traverse pneumatique :



Préparation :



1^{er} ETAPE :

Démonter le cadre aluminium en retirant les 8 vis auto foreuses puis mettre l'appareil en position ouverte.

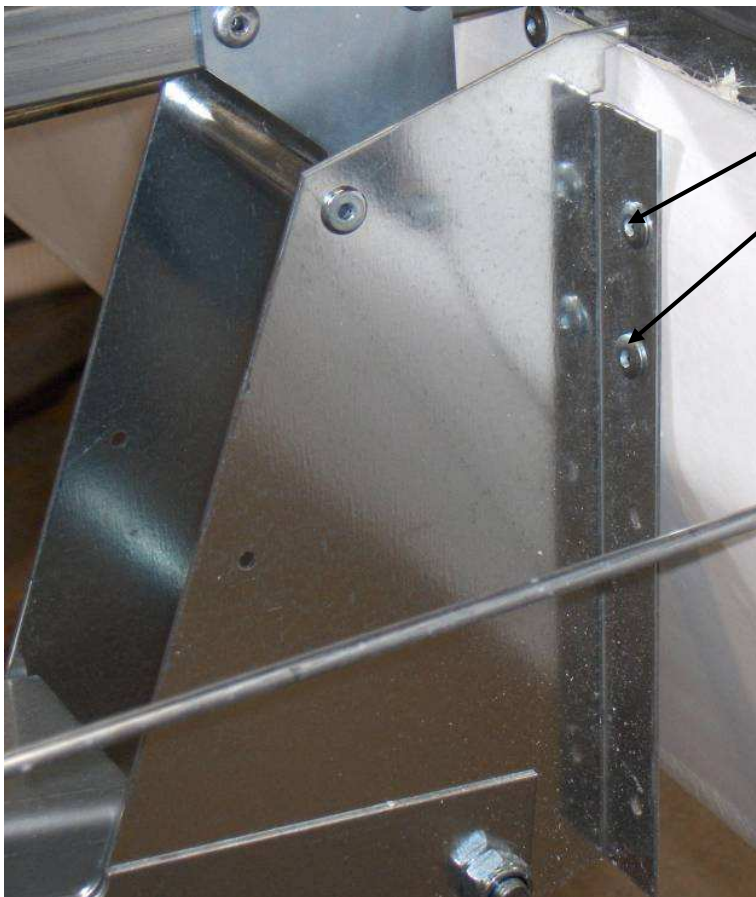


CADRE ALUMINIUM



2^{ème} ETAPE :

Positionner la traverse pneumatique devant les trous existant de la costière. Puis la fixer avec 4 rivets Ø 6,4 – 15 minimum par coté.

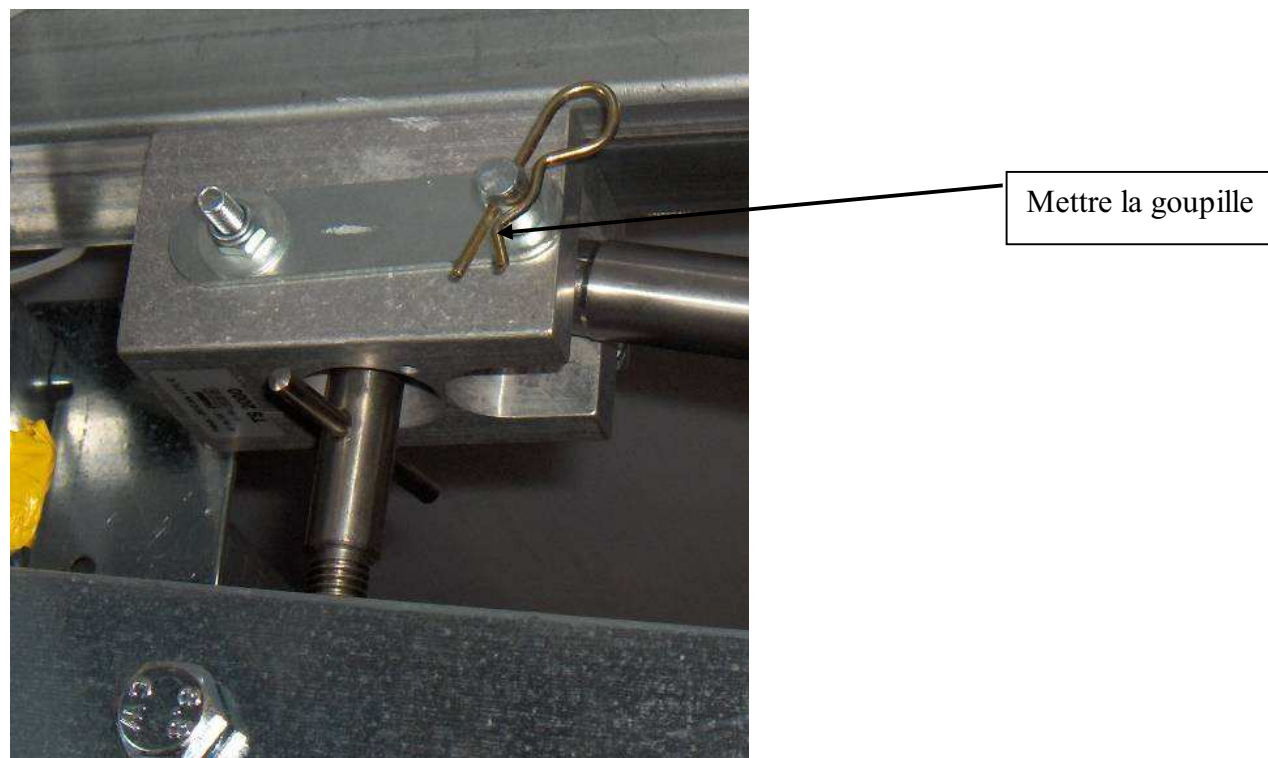
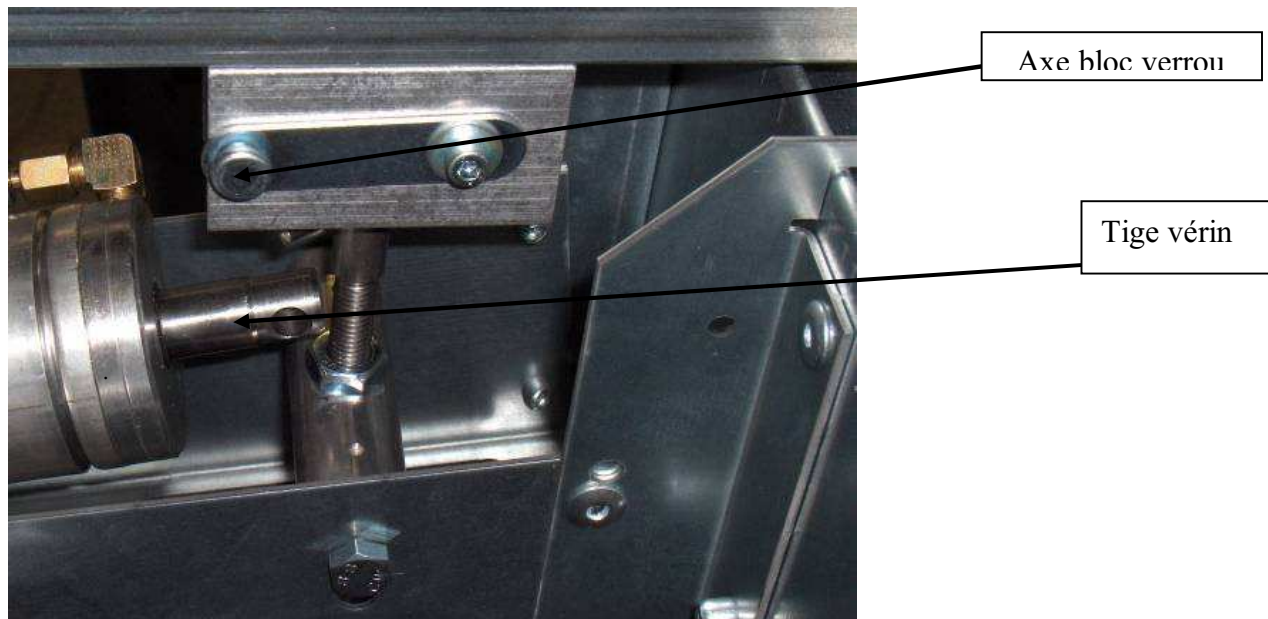


Dans un appareil ROOF les rivets sont positionnés dans les 4 trous du haut de part et d'autre de la traverse.



REGLAGES :

3^{ème} ETAPE : Placer la tige de vérin dans l'axe du bloc verrou.



4^{ème} ETAPE :

Remonter le cadre aluminium sur l'appareil.

5^{ème} ETAPE :

Se reporter à la notice du PYRODÔME EVOLUTION PNEUMATIQUE (NM 01-06-4) et procéder à un essai de cycle de désenfumage pour valider le montage.